

Troisième Partie: LA POLITIQUE DE VÉRIFICATION INTERNE DU MAECI

Remarque: Cette politique doit être lue concurremment avec la politique en matière d'examen.

INTRODUCTION

La politique d'examen précise les exigences générales relatives à la conduite de tous les types d'examen, y compris la vérification interne. La politique de vérification interne fixe les exigences relatives à la vérification interne. Le but de la politique est de définir la fonction de vérification interne et de renforcer son mandat au sein du Ministère. La politique sera mise en oeuvre grâce au soutien efficace et visible de la haute direction et du Comité ministériel de la vérification et de l'évaluation (CMVE).

Les demandes pressantes de la population canadienne et la situation financière difficile entraînent de constantes transformations importantes dans les programmes et activités du gouvernement. Plus que jamais, les gestionnaires ont besoin de savoir si leur cadre de gestion est approprié et dans quelle mesure les activités ministérielles sont bien exécutées, en particulier dans les secteurs à hauts risques.

Les cadres supérieurs compteront peut-être sur les vérificateurs pour leur fournir des assurances quant au rendement du cadre de gestion, c'est-à-dire quant à la rentabilité des systèmes, pratiques et contrôles intégrés que la direction a adoptés afin d'atteindre les objectifs définis. Il est donc important que les vérificateurs restent indépendants des activités qu'ils vérifient de façon à ce qu'ils puissent exécuter leurs tâches librement et fournir des renseignements objectifs et fiables, répondant aux besoins généraux du Ministère.

Les vérificateurs internes du Ministère doivent être sensibles aux priorités et préoccupations des cadres supérieurs, prêtant attention à leur fournir, en temps opportun, des renseignements pertinents répondant à leurs besoins. Les vérificateurs ont assumé un rôle important dans la promotion d'un environnement de travail propice à améliorer la gestion, l'intégrité, l'innovation, la qualité des services et la rentabilité des activités d'exécution des programmes et activités internes. Ils ont adopté une approche participative et prospective. Celle-ci comporte la prestation de conseils aux gestionnaires sur l'élaboration des politiques et des systèmes, sur la gestion des risques et sur l'établissement, à un coût raisonnable, des mécanismes de contrôle jugés essentiels. Les cadres supérieurs devraient s'attendre à ce que la vérification interne joue le rôle d'un catalyseur pour répandre les bonnes pratiques de gestion, qu'elle soit une source d'idées novatrices et un moyen de former les leaders potentiels.

La politique de vérification interne et les normes qui l'accompagnent sont conçues pour orienter les vérificateurs dans leurs activités professionnelles et pour aider les cadres supérieurs du Ministère dans l'utilisation de la vérification interne. Elles fournissent également au Ministère un fondement pour effectuer des auto-évaluations et améliorer la